



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LEROUX (Xavier), « Établissement du texte », *Le Mystère de saint Vincent (Angers, 1471 – Le Lude, 1476). Édition critique du ms. BnF, fr. 12538*, p. 55-57

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07864-7.p.0055](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07864-7.p.0055)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

RÉSOLUTION DES ABRÉVIATIONS

EMPLOIS DU TILDE (OU DE LA BARRE DITE DE NASALITÉ)

L'abréviation des consonnes nasales *n* et *m* se fait régulièrement par l'adjonction d'un tilde, normalement tracé sur la voyelle précédente¹. Ce tilde est développé en *n* ou *m* d'après les formes en clair dans le manuscrit². D'une façon plus irrégulière, un tilde indique l'omission d'une ou de plusieurs consonnes nasales en position intervocalique. Ainsi, *abominable* 265 est abrégé par *abboiable* (avec un tilde sur *oia*), *abominable(s)* 8229, 8266, 8765 par *abbomiabile(s)* (avec un tilde sur *mia*) et *come* 2640 par *coe* (avec un tilde sur *oe*). Dans *xpien(-)* pour *chrestien(-)*, *ie* est surmonté d'un tilde malgré la présence de *n*. Enfin, en l'absence de distinction claire entre les lettres *u* et *n*, le tilde peut perdre sa valeur abrégia-trice au profit d'une simple fonction diacritique. Cet emploi reste mal établi, puisque le même signe placé sur deux jambages en soulignera la valeur vocalique dans *quũne* 'qu'une' 2029 ou consonantique dans *uũe* 'une' 739.

Placé sur une voyelle, une consonne ou plusieurs lettres, le tilde est aussi employé pour des abréviations sans relation avec les consonnes nasales. On note par exemple la polyvalence de *ũ* dans *caũe* pour *cause*, *chũn(e)* pour *chascun(e)* et *Jhũ(-)* pour *Jhesu(-)* et la polyvalence de *ñ* dans *gñt* pour *grant*, *lieuxteñ* 674 pour *lieuxtenans* et *pñce*, *pñt(-)* pour *presence*, *present(-)*. On relève par ailleurs les abréviations *baillr* (avec un tilde sur *llr*) 1431 pour *baillier*, *c.* (surmonté d'un tilde) pour *cetera* (après l'abréviation usuelle pour *et*), *chartr* (avec un tilde sur *rtr*) pour *chartrenier*, *chlr* (avec un tilde sur *hlr*) pour *chevalier*, *conseillr* (avec un tilde sur *llr*) pour *conseillier*, *devocon* (avec un tilde sur *con*) 2852 pour *devocion*, *espāl* 1264 pour *espicial*, *gra* (surmonté d'un tilde) 48 pour *gratia*, *lre(s)* (avec un tilde sur *r*) pour *lectre(s)*, *nre* (avec un tilde sur *r*) pour *noustre*, *pbre(s)* (avec un tilde sur *r*) pour *prestre(s)*, *procur* (avec un tilde sur *ur*) 1734 pour *procurer*, *saichr* (avec un tilde sur *r*) 2330, 2550 pour *saicher*, *scds* (surmonté d'un tilde) 758' pour *secundus*, *semblement* (avec un tilde sur *ble*) pour *semblablement*, *serchr* (avec un tilde sur *chr*) 9928 pour *sercher*, *vueillr* (avec un tilde sur *lr*) 2057, 3384 pour *vueiller*, *vre(s)* (avec un tilde sur *r*) pour *voustre(s)*.

LE SIGNE 9

Le signe 9 abrège la syllabe initiale *con-* ou *com-*. Il est développé d'après les formes en clair dans le manuscrit et, à défaut, suivant les pratiques communes en moyen français.

- 1 Les copistes ont cependant l'habitude de déplacer ce tilde vers la droite. Ainsi, pour abrégier *comme*, ils auront tendance à noter *comẽ* plutôt que *cõme*.
- 2 Notons que *-dānacion* 1776 a été développé en *-dampnacion* d'après la seconde occurrence du mot au v. 13339. Par ailleurs, nous n'avons pas développé *cõmbien* 9516, où l'emploi du tilde est redondant.

L'emploi du signe 9 suscrit est restreint. À la fin d'un mot, il est résolu par *us* dans *no*⁹ pour *nous* et *Ponphin*⁹ pour *Ponphinus*. On relève *i*⁹ pour *primus* 767' et *z*⁹ pour *secundus* 780', 10144'.

ABRÉVIATIONS DIVERSES

Le système des abréviations autour de *p* (pour *par*, *per*, *pri*, etc.) et *q* (pour *que*, *qui*, etc.) répond aux usages de la fin du Moyen Âge. Toutefois, *p* (avec la hampe barrée d'un trait horizontal) pouvant aussi bien noter *par* que *per*, nous avons résolu cette abréviation suivant les formes en clair dans le manuscrit.

Dans les rubriques, *pouvre* est plusieurs fois abrégé par *p*. aux f. 174r-175r.

Un *r* suscrit après une voyelle est développé avec un *u* dans les finales *e*^r pour *eur* et *o*^r pour *our*.

L'abréviation en forme de β est relevée dans β^s 996, 1017 pour *sire*.

Alors que le mot est parfois à la rime avec *armes*, l'abréviation *t*^r est résolue par *ter* dans *t^rmes* pour *termes* d'après les formes en clair.

Les lettres grecques *xp* sont développées en *chrest* ou *christ* selon que le mot abrégé est français ou latin, notamment dans *xpo* 5751, 5752 pour *Christo* et *xpum* 5752 pour *Christum*. L'abréviation *x^rani* 5917', plutôt que *xp^rani*, est développée en *christiani*.

L'abréviation *ha^{quin}* 1006' est développée en *Hanequin* d'après les formes en clair.

TOILETTE DU TEXTE

TRANSCRIPTION DU TEXTE

Comme c'est l'usage, *i* et *u* sont représentés par *j* et *v* quand ces lettres ont une valeur consonantique.

La distinction entre *n* et *u* est parfois difficile. Dans certains cas, elle est facilitée par les abréviations employées par le copiste. Ainsi, nous transcrivons *monstrer*, plutôt que *moustrer*, d'après les formes abrégées.

De la même façon, la distinction entre *u* et *v* en position intervocalique ou devant *r* demeure incertaine. Nous suivons les conclusions d'O. Jodogne³ et transcrivons par *u* dans les formes relevant des paradigmes des *pouvoir* et *espouenter*. En outre, nous notons *pourez* 'pourrez' 35, 6383, plutôt que *pourez*, d'après *pourrez*, que le texte propose régulièrement.

SÉPARATION ET AGGLUTINATION DES FORMES

L'introduction d'espaces et l'agglutination de formes tient compte de l'usage des copistes et, à défaut, des pratiques communes en moyen français.

Suivant la graphie *trefort* 7276, 8369, nous rattachons régulièrement l'adverbe *tres* au mot qu'il complète.

3 Jodogne 1966.

SIGNES DIACRITIQUES

L'accent aigu marque la tonicité d'un *e* en finale absolue ou devant *s* final. Nous plaçons un accent sur *Herculés* 2605, suivant un usage commun à la fin du xv^e siècle. Devant *z* final, nous n'accentuons pas *e* qui est régulièrement tonique, hormis dans *Monstrez* 'Monstres' 219 et *trevez* 'trêves' 12974*.

L'accent grave est employé pour signaler la préposition *à*, l'adverbe *là* et le pronom *où*.

Le tréma est employé dans sa fonction phonétique pour noter un hiatus dans des formes propres au moyen français ou pour faciliter la lecture du texte. Nous signalons par une note les nombreux cas où *pais* / *pays* 'pays' compte pour une syllabe.

Suivant l'usage moderne, la cédille indique que la lettre *c* doit être prononcée [s], notamment dans *leçon* 'leçon' 2610. Nous ne l'utilisons pas dans le digramme *cz* qui note régulièrement [s].

PRÉSENTATION DU TEXTE

Nous respectons autant que faire se peut la mise en page du texte dans le manuscrit. Toutefois, nous ne conservons pas les majuscules copiées au début de chaque vers et nous réorganisons parfois le texte marginal que nous plaçons systématiquement à droite du texte dramatique. Enfin, suivant l'usage moderne, nous décalons vers la droite la seconde partie des vers coupés.

La numérotation du texte est continue. Elle inclut les vers jugés manquants que nous plaçons entre crochets droits, ainsi que les citations latines qui comptent pour le nombre de lignes qu'elles occupent dans le manuscrit, indépendamment de leur capacité à être assimilées ou non à des vers. Au f. 146 bis qui a été déchiré, la numérotation des vers est approximative.

Nous reproduisons les différents signes auxiliaires dont la valeur est commentée dans l'introduction ou les notes.

Nous mettons en italiques le développement des abréviations.